



DECLARATION DES ÉLUS CGT A LA CAPA PROMOTIONS D'ÉCHELONS DES PLP DU 21 DÉCEMBRE 2006

Après une étude comparative des changements d'échelons au Grand Choix entre les collègues d'enseignement général et d'enseignement professionnel (voir tableau ci-dessous), nous constatons que sur les 5^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} échelons, les collègues d'enseignement professionnel obtiennent plus facilement une promotion au grand choix comparativement aux collègues d'enseignement général. Sur les échelons 6, 7 et 8 le constat est inversé.

Au final, les PLP de l'enseignement général sont moins promus au grand choix que les PLP de l'enseignement professionnel. Ce constat était déjà le même, l'an dernier.

Nous demandons à monsieur le Recteur, dans la mesure du possible, de tout mettre en œuvre pour maintenir un équilibre de promotion au grand choix entre les deux catégories de collègues. Cela signifie, entre autres, des inspections régulières à tous les niveaux d'échelon et dans toutes les disciplines. A défaut, ce déséquilibre persistera, apportant ainsi la démonstration d'une inégalité de traitement entre les collègues.

En conclusion, au vu de ces différences de traitement et du caractère subjectif que peut avoir l'attribution des notes administratives et pédagogiques, la **cg**t réaffirme sa proposition d'**avancement automatique d'échelon au rythme du grand choix** applicable à tous les personnels.

ETUDE COMPARATIVE DU PASSAGE AU GC ENTRE EG ET EP								
	Promouvables EG	Promus	%	Promouvables EP	Promus	%	Total promouvables	Total promus
5 ^{ème}	135	35	25.92	111	39	35.13	246	74
6 ^{ème}	113	30	25.54	89	30	33.70	202	60
7 ^{ème}	54	24	44.44	96	21	21.87	149	45
8 ^{ème}	61	19	31.14	98	28	28.57	159	47
9 ^{ème}	56	19	33.92	114	32	28.07	170	51
10 ^{ème}	39	7	17.94	74	26	35.13	113	33
11 ^{ème}	32	6	18.75	97	32	32.98	129	38
TOTAUX	490	140	28.57	679	208	30.63	1169	348

Pour information

Promouvables		Promus		Notes pédagogiques non majorées		Notes pédagogiques majorées		Note début de carrière	
GC	1169	GC	348	196	56.32%	128	36.78%	24	6.89%
CH	647	CH	460	198	43.04%	200	43.47%	62	13.47%

Les notes pédagogiques obtenues après une inspection datant de plus de 3 ans au 1/09/ 2006 ont été majorées. Nous constatons, que ce principe de majoration ne favorise pas plus les collègues dont la note a été majorée comparativement au collègue ayant obtenu une note pédagogique vieille de moins de trois ans. Cela a permis de garantir une équité entre tous. **En conséquence, nous demandons le maintien de ce dispositif.**

Les élus CAPA

JP. DEVAUX, D. CHAUDOYE, F. ESPAGNO, C. COLLIN,
JC. POTVIN, M. BUISSON-GOEMÉ, G. HOUPIN, F. MOREAU.

UASEN-CGT 245 Boulevard. Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
 ☎ : 01.46.09.98.70 Fax : 01.46.09.90.19 e-mail : uasenver@wanadoo.fr
 site internet : <http://perso.wanadoo.fr/uasenver/>